

**PROCÈS-VERBAL** des délibérations de la séance régulière du Conseil de ville de la Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 20 juin 2005, à 20h00, au Club Nautique St-Louis, 360 Chemin Thomas Maher, à Lac-Saint-Joseph.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** Monsieur Raymond Blouin, maire  
Monsieur Michel Croteau, conseiller  
Monsieur Robert Simard, conseiller  
Monsieur Jacques Tessier, conseiller

**ABSENCES MOTIVÉES:** Monsieur O'Donnell Bédard, conseiller  
Monsieur Jocelyn Boivin, conseiller  
Monsieur Guy Jacob, conseiller

#### **7118 - Ouverture de la séance**

Le Maire, monsieur Raymond Blouin, déclare cette séance ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et citoyens présents.

#### **7119 - Acceptation de l'ordre du jour**

Il est proposé par le Conseiller Robert Simard, appuyé par le Conseiller Michel Croteau et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte l'ordre du jour de la séance régulière du 20 juin 2005.

#### **7120 – Acceptation du procès-verbal des délibérations de la séance régulière du 16 mai 2005**

Il est proposé par le Conseiller Michel Croteau, appuyé par le Conseiller Robert Simard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte le procès-verbal des délibérations de la séance régulière du Conseil municipal tenue en date du 16 mai 2005.

### **7121 – Acceptation du procès-verbal des délibérations de la séance spéciale du 26 mai 2005**

Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Michel Croteau et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte le procès-verbal des délibérations de la séance spéciale du Conseil municipal tenue en date du 26 mai 2005.

### **7122 – Acceptation des listes et rapports mensuels**

Il est proposé par le conseiller Michel Croteau, appuyé par le Conseiller Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les listes et rapports ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois de mai 2005;
- Réconciliation bancaire au 31 mai 2005;
- Rapport budgétaire au 31 mai 2005;

### **7123 - Certificats de crédits disponibles**

Il est proposé par le Conseiller Robert Simard, appuyé par le Conseiller Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil accepte les certificats de crédits disponibles portant les numéros 2005-124 à 2005-146, tels que préparés par la secrétaire-trésorière.

### **7124 – Demande d'une dérogation mineure au 764, Chemin Thomas Maher, Lac Saint-Joseph**

ATTENDU QUE le Conseil municipal a été saisi d'une demande de dérogation mineure pour la propriété du 764, Chemin Thomas Maher, Lac St-Joseph ;

ATTENDU QUE le Conseil municipal désire avoir plus de détails concernant cette demande ;

Il est décidé de reporter cette demande de dérogation mineure à la prochaine assemblée et d'obtenir entre temps, toutes les informations pertinentes.

### **7125 - Rapport de l'inspecteur**

Il est proposé par le conseiller Michel Croteau, appuyé par le conseiller Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal pour le mois de mai 2005.

### **7126 – Correspondance reçue de la MRC de la Jacques-Cartier**

Il est proposé par le Conseiller Robert Simard, appuyé par le Conseiller Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte de la correspondance reçue de la MRC de la Jacques-Cartier.

### **7127 – Projet Camp Larouche**

Monsieur Robert Simard explique aux personnes présentes la demande qui a été faite par Monsieur Louis Garneau concernant Les Petits Frères des Pauvres. Pour accueillir son projet, il faudrait procéder au changement de zonage puisque ce terrain a été zoné, par erreur, résidentiel au lieu de communautaire. En changeant ledit zonage, un acheteur éventuel qui voudrait construire ne pourrait le faire car il devrait s'adresser au conseil pour procéder au changement.

Le projet de Monsieur Garneau vise des gens de 75 ans et plus qui sont sans famille et qui viendraient, accompagnées de bénévoles, passer une journée au bord du lac. Ce ne serait pas bruyant, il n'y aurait pas de coucher et à 16h00, les activités seront terminées puisque les personnes âgées doivent retourner au Centre d'accueil. Monsieur Garneau nous a même offert d'utiliser les locaux pour des réunions ou pour des jeunes du Club Nautique qui pourrait y tenir une activité de camping, etc. Il tente d'obtenir les argents nécessaires auprès d'hommes d'affaires pour pouvoir faire les réparations qui s'imposent au Camp Larouche. Si des citoyens veulent faire des travaux bénévolement, ils seront les bienvenus.

Il est proposé par le Conseiller Robert Simard, appuyé par le Conseiller Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte du résumé de la présentation du projet par Monsieur Louis Garneau et Monsieur Éric Sédent des Petits Frères des Pauvres.

### **7128 – Changement de zonage, Camp Larouche**

Il est proposé par le Conseiller Robert Simard, appuyé par le Conseiller Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte des démarches effectuées par la secrétaire-trésorière concernant le changement de zonage du Camp Larouche et qu'il autorise la secrétaire-trésorière à entreprendre les procédures de publication d'une demande de changement de zonage pour le Camp Larouche.

### **7129 – Constat d'infraction pour déboisement sans permis**

Monsieur Denis Bourgault, inspecteur municipal, soumet aux membres du conseil copie d'une lettre qui a été transmise à Monsieur Raymond Plante suite à l'abattage de 9 arbres sans avoir obtenu de certificat d'autorisation préalable.

Monsieur Plante prend la parole et explique qu'il avait fait la demande, l'automne dernier, à Monsieur Renaud Lepage, inspecteur à l'époque et que ce dernier s'était rendu sur son terrain pour identifier les arbres à abattre. Monsieur Bourgault mentionne qu'il a discuté avec Monsieur Lepage de cette situation et que celui-ci lui a mentionné qu'effectivement il avait identifié les arbres mais qu'il avait dit à Monsieur Plante qu'il devait obtenir un permis avant de les abattre. Pour sa part, Monsieur Plante réplique qu'il avait pris pour acquis qu'il avait eu une permission verbale et qu'il n'avait pas à faire d'autres démarches.

Monsieur Michel Croteau prend la parole et demande à Monsieur Plante de bien vouloir faire sa demande de permis, même si les arbres ont été abattus, vu l'imbroglie survenu dans ce dossier et qu'il n'y aurait pas de constat d'infraction.

Il est proposé par le Conseiller Michel Croteau, appuyé par le Conseiller Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil retire la lettre de mise en demeure transmise à Monsieur Plante à la condition que ce dernier obtienne un permis pour l'abattage des arbres.

### **7130 – Ajustement du salaire de la secrétaire-trésorière**

La période de probation de la secrétaire-trésorière, Madame Vivian Viviers, se terminant le 30 juin 2005, il est proposé par le Conseiller Michel Croteau, appuyé par le Conseiller Robert Simard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil fixe le salaire de la secrétaire-trésorière à \$34,000.00 par année à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2005.

Monsieur Gérard Godbout demande des explications concernant cette augmentation de salaire qui lui semble exagérée après six (6) mois d'emploi. Monsieur Michel Croteau répond en disant qu'il ne s'agit pas là d'une augmentation mais bien d'un ajustement qui était prévu au contrat d'engagement de Madame Viviers puisqu'elle avait une période de probation de six (6) mois avant d'obtenir son véritable salaire.

### **7131– Commission de toponymie**

Il est proposé par le Conseiller Robert Simard, appuyé par le Conseiller Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil autorise la secrétaire-trésorière à faire les changements nécessaires pour que le nom de la Ville soit modifié au fur et à mesure que le papier à lettre et les documents identifiés au nom de la Ville seront écoulés, le tout tel que le rend obligatoire la Commission de toponymie, soit au nom de Ville de Lac-Saint-Joseph.

### **7132– Suivi des demandes de permis**

Il est proposé par le Conseiller Robert Simard, appuyé par le Conseiller Michel Croteau et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte des informations données par la secrétaire-trésorière concernant le suivi des permis et autorise cette dernière à transmettre directement les demandes de permis aux organismes approuvés, soit Dorion, Noël et Hallissey, Statistiques Canada et S.C.H.L.

### **7133 – Assurance-habitation**

Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Michel Croteau et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte des informations données par la secrétaire-trésorière concernant une demande de renseignements sur la protection résidentielle contre l'incendie des municipalités.

### **7134 – Évaluation des propriétés**

Madame Vivian Viviers informe les membres du Conseil que plusieurs demandes de permis n'auraient pas été transmises à la firme d'évaluateurs Dorion, Noël et Hallissey au cours des trois (3) dernières années. Pour remédier à la situation, ladite firme a entrepris d'y donner suite durant les prochains mois.

Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Michel Croteau et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte des informations données par la secrétaire-trésorière concernant l'évaluation des propriétés dont la firme Dorion, Noël et Hallissey fera la vérification des travaux de construction ou d'agrandissement pour lesquels un permis a été émis.

### **7135 – Bill privé concernant la tenue des séances du Conseil**

Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Robert Simard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil prend acte des informations données par la secrétaire-trésorière concernant l'audition de la demande de tenue des séances du Conseil sur le territoire de la MRC qui a été entendue à l'Assemblée Nationale, le 14 juin 2005. Dès que nous aurons reçu l'autorisation, la secrétaire-trésorière devra en aviser la MRC afin que nous puissions y tenir les séances du Conseil à compter de novembre 2005.

### **7136 – Nouveau plan de zonage du Lac Saint-Joseph, émis par la MRC**

Il est proposé par le Conseiller Robert Simard, appuyé par le Conseiller Jacques Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil autorise la secrétaire-trésorière à demander à Monsieur Pilon de la MRC de préparer un nouveau plan de zonage à jour, ce qui a été offert gratuitement par ce dernier.

### **7137- Transport adapté**

Une réunion concernant le transport adapté doit être tenue bientôt et la MRC a demandé la présence d'un de nos membres. Il est convenu que Monsieur Raymond Blouin y assistera et nous fera rapport à savoir quelle est la procédure à suivre pour en informer les citoyens et si les petites municipalités doivent y adhérer obligatoirement.

### **7138 – Règlement concernant les animaux**

Monsieur Raymond Plante demande que le règlement concernant les animaux soit respecté par Monsieur Guy Verreault. Il mentionne que les chiens de Monsieur Verreault jappent constamment et qu'ils sont dangereux. De plus, le règlement prévoit deux (2) chiens alors que Monsieur Verreault en possède trois (3).

Monsieur Plante présente également des photos d'estacades que Monsieur Verreault a placées dans l'eau et demande que ces installations soient enlevées puisque ce ne sont pas des bouées. Pour sa part, Monsieur Verreault répond que ce n'est pas une estacade mais bien des barrières flottantes pour empêcher les voisins de venir trop près et empêcher les chiens d'aller plus loin. Il pense que Monsieur Plante se sert de ces plaintes pour se venger.

Monsieur Michel Croteau prend la parole et indique aux intervenants que le Conseil n'a pas à se mêler des conflits privés. Cependant, s'il y a de la réglementation concernant les plaintes, le Conseil doit la faire respecter.

En conséquence, il est demandé à Monsieur Verreault de bien vouloir remplacer l'installation dite « d'estacade » par des bouées blanches et bleues, retenues par des cordes comme on voit dans les zones de baignade. Monsieur Verreault demande qu'on lui transmette la réglementation applicable et qu'il va s'y conformer.

### **7139 – Contrat pour faire faucher les bordures de la route.**

Monsieur Jacques Tessier soumet une offre de services concernant le fauchage des bordures de la route, soit environ douze (12) heures.

Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Robert Simard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil autorise le Conseiller Jacques Tessier à faire faucher les bordures de la route tel qu'indiqué à l'offre de services reçue.

## **7140 – Période de questions**

**Madame Marie Lavoie** demande s'il existe un règlement concernant les pesticides. Elle précise qu'un voisin a épandu des pesticides sur son terrain et que des odeurs nauséabondes s'en dégagent continuellement. Il est convenu que Monsieur Bourgault vérifiera le tout et qu'il agira en conséquence.

Elle profite de l'occasion pour féliciter le Conseil pour les communiqués transmis aux citoyens ainsi que la formule calendrier des activités importantes qui était jointe au dernier communiqué.

Pour sa part, **Monsieur Jean Chaumette**, demande qu'on fasse un renhaussement de la route. Il suggère qu'on communique avec une compagnie de Trois-Rivières qui pourrait éliminer plusieurs petites bosses sur la route. Il voudrait également rappeler au Maire qu'il faudrait refaire le drain agricole qui entoure le presbytère. Monsieur Blouin répond que pour cette année, on a opté pour la réfection du toit qui a d'ailleurs été complétée.

## **7141 - Levée de la séance**

Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Michel Croteau et il est résolu à l'unanimité de lever cette séance à 21h30.

---

**Vivian Viviers**  
**Secrétaire-trésorière**

---

**Raymond Blouin**  
**Maire**